



LUDIC LYDIA NEWS

LE BRAQUEUR DES SALLES DE JEUX ECROUE AU BURKINA FASO

Lundi 9 novembre 2009, le tribunal correctionnel de Bobo-Dioulasso a condamné OUATTARA Issouf à 15 ans de prison ferme dont 10 de sûreté pour vol aggravé. Il a été reconnu coupable des braquages de plusieurs salles de jeux Ludic Lydia. Le malfaiteur est désormais hors d'état de nuire. Ludic Lydia Burkina Faso, qui attache une grande importance à la sécurité de ses salles, s'est dite soulagée par cette condamnation.